



**DECRET D/2023/ 0048 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION AU SECRÉTARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;
Vu la loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'Etat ;
Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 5 septembre 2021 ;
Vu le Décret D/2022/0110/PRG/CNRD/SGG du 18 février 2022 portant attributions et organisation du Secrétariat Général du Gouvernement ;
Vu le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant Structure du Gouvernement de la Transition ;
Vu le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement de la Transition ;
Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Kémo Oulen KABA**, matricule 229333T, Chef de Division Relations avec les Départements ministériels, est nommé Conseiller Juridique du Secrétariat Général du Gouvernement.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 FEV 2023

Colonel Mamadi DOUMBOUYA

